

Le 20 novembre 2018

Syndicalistes, nous marcherons pour dire stop aux violences sexistes et sexuelles que subissent les femmes au travail

Au travail, dans le secteur privé ou dans la fonction publique, les femmes ne sont pas épargnées par le sexisme et les violences sexuelles. 80 % d'entre elles déclarent y avoir déjà subi des propos sexistes (enquête du CSEP, 2015), 32 % du harcèlement sexuel ou une agression sexuelle (IFOP, 2018). **Plusieurs milliers de femmes sont violées chaque année sur leur lieu de travail** (CVS, 2017).

Qu'elles soient le fait d'employeurs, de supérieurs hiérarchiques, de collègues ou d'usagers, ces violences ont des conséquences sur l'état de santé des victimes, elles impactent leur entourage, elles ont des répercussions sur leurs conditions de travail et le déroulement de leur carrière.

Cette réalité, inadmissible, n'est pas une fatalité : des solutions existent qui nécessitent une réelle volonté politique et des moyens au-delà des déclarations d'intention.

Les violences contre les femmes au travail font encore grandement partie de nos angles morts. Ce qui se passe dans les entreprises ou les administrations ne relève pas seulement d'un rapport individuel entre des collègues ou entre l'encadrement et les salarié-es.

L'employeur du secteur privé ou de la fonction publique a une obligation inscrite dans la loi de prendre « les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ». Les victimes qui dénoncent les violences subies doivent être protégées dans leur carrière et leur emploi. Elles doivent pouvoir bénéficier d'aménagements d'horaires et de poste, de congés, de mobilité fonctionnelle ou géographique à leur demande, et de soins. Il doit être mis en place des sanctions envers les employeurs qui licencient des victimes ou les témoins de harcèlement, de violences et de discriminations.

Nous avons besoin que les instances représentatives du personnel disposent des moyens suffisants pour exercer leurs missions et prérogatives contre les violences sexistes et sexuelles.

Dans la fonction publique, les ministères, les collectivités, les établissements de santé sont loin d'être exemplaires en matière de prévention des violences, de protection des victimes et de sanction des agresseurs. Nous exigeons la déclinaison et la mise en œuvre effective au plus près des lieux de travail de mesures contraignantes pour la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

C'est pourquoi, nous, syndicalistes, nous marcherons avec #NousToutes, partout en France, le 24 novembre.

Nous sommes engagé-es pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles sur nos lieux de travail et dans nos organisations. Parce que des collègues nous alertent sur certains comportements délictueux. Parce que des femmes victimes viennent nous solliciter pour trouver des solutions. Parce qu'elles se retrouvent face à des employeurs ou des directions qui refusent bien souvent de traiter les violences, de prendre des mesures de préventions, de mener une enquête, de sanctionner l'agresseur et d'accompagner les équipes, préférant changer la victime de poste, pour surtout, « ne pas faire de vagues ».

Le 24 novembre, nous marcherons, partout en France, pour dire stop aux violences sexistes et sexuelles que subissent les femmes au travail. Nous marcherons pour exiger des règles strictes dans les entreprises, afin de protéger les femmes de ces violences, et la mise en place de moyens de prévention et de contrôle.

Nous marcherons pour exiger la création d'une obligation de négocier sur les violences sexistes et sexuelles sur tous les lieux de travail. Nous marcherons pour exiger de l'Etat employeur une exemplarité dans la fonction publique. Nous marcherons pour qu'en 2019, l'Organisation Internationale du travail (OIT) adopte une nouvelle convention contre les violences et le harcèlement au travail.

Nous marcherons parce que aucune femme ne doit être victime de violences sexistes et sexuelles. Ni au travail ni ailleurs.

Retrouvez les matériels (tracts, visuels, appels et tribunes) liés à cette mobilisation à l'adresse suivante : <https://solidaires.org/NousToutes-Marchons-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles>



Si tous nos mouvements convergeaient, nous pourrions gagner

Les blocages des gilets jaunes ont rencontré un large succès. Le gouvernement comme à son habitude fait la sourde oreille, entend faire de la pédagogie et en même temps menace de répression.

Nous connaissons la musique, nous qui avons manifesté pendant plusieurs mois contre les lois travail, contre la réforme de la SNCF, pour les services publics, avec les retraité-es pour l'augmentation de leurs pensions et leur pouvoir d'achat. Les gouvernements précédents, comme l'actuel, agissent comme s'il n'y avait qu'une politique possible et que nous n'aurions pas compris, que leur politique, c'était « pour notre bien ».

Alors, comment faire de ces mouvements, de nos colères, un résultat tangible, c'est-à-dire réussir à imposer un changement radical de politique ?

Tout le monde a remarqué que les syndicats n'ont pas appelé à ces blocages. Pour Solidaires, et c'est un point dur, nos valeurs sont incompatibles avec les mots d'ordre racistes, sexistes et homophobes, avec l'extrême droite. Nous sommes opposés au néo-libéralisme et nous refusons toute récupération politique des mobilisations.

Néanmoins si tous et toutes ensemble nous voulons un changement de politique, une vraie redistribution des richesses, nous devons construire ensemble un vaste mouvement démocratique, respectueux et définissant lui-même ses formes de luttes. Nous pouvons agréger nos forces et pour cela chercher ce qui fait accord entre nous.

Pour nous, des propositions immédiates sont sur la table **pour l'augmentation des salaires et des pensions, pour la justice fiscale et sociale, pour une fiscalité écologique.**

Des engagements sont à prendre et à mettre en œuvre dès aujourd'hui, en ce qui concerne les transports, le logement, les services publics, les emplois de proximité, la transition écologique.

Solidaires propose aux organisations syndicales de discuter ensemble de ces propositions, et à tous ceux et celles qui se mobilisent aujourd'hui de travailler ensemble dans ce sens.

Il ne s'agit pas pour les syndicats de s'approprier un mouvement qu'ils n'ont pas lancé, mais de voir si nous pouvons ensemble construire des bases communes et faire converger nos luttes pour gagner contre les injustices et les inégalités.

Retraité-es : le groupe des 9 fait monter la pression

Le 5 novembre, les neuf organisations CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, Solidaires, FSU, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaire-UNRPA se sont réunies. **Elles ont tiré un bon bilan des récentes actions :**

♦ Le 3 octobre, 240 retraité-es représentant une trentaine de délégations des départements ont échangé à la Bourse du travail à Paris sur leurs actions, leur souhait de « changer de braquet ». A l'Assemblée Nationale, le président du groupe LREM n'a pas daigné les recevoir, mais via des élu-es PCF et FI, les 250 000 pétitions (sur les 300 000 recueillies) ont été remises aussitôt au Premier ministre, en pleine séance de l'Assemblée.

♦ Le 18 octobre a mobilisé plus de 100 000 personnes dans 120 actions connues. L'appel à cette journée par 6 autres organisations témoigne de la forte attraction du Groupe des neuf.

Elles ont décidé de poursuivre les mobilisations et de durcir la riposte :

♦ Lettre ouverte pour être reçues par le Président du groupe LREM à l'Assemblée.

♦ En décembre dans tous les départements, actions de « guérilla » et de « harcèlement », opérations de blocage, occupation de permanences des député-es LREM, de locaux (CNAV, CNAM, ARS).

♦ Assemblées publiques de débats et d'échanges sur la situation des retraité-e-s.

♦ Pour la région parisienne, **rassemblement devant Bercy le 18 décembre** à 14 heures.

♦ Au moment des vœux 2019, une campagne « Étrennes de riches, étrennes de retraités » dénoncera les mesures qui frappent les retraités pour enrichir les très riches.

La prochaine réunion aura lieu le 19 décembre 2018 pour décider d'une grande journée de mobilisation nationale début 2019.

Marche pour la forêt : ce n'est qu'un début

Une marche pour la forêt, dont le SNUPFEN-Solidaires a été la cheville ouvrière, s'est déroulée de fin septembre à fin octobre. Les 4 itinéraires de cette marche ont convergé en un **rassemblement le 25 octobre en forêt de Tronçais**. A l'issue de cette journée, les syndicats de l'Office National des Forêts et les nombreuses associations qui nous ont accompagnés ont rédigé et signé le « Manifeste de Tronçais ». D'autres associations nous ont contactés depuis pour s'y joindre.

Manifeste de Tronçais : pour la forêt française, notre bien commun (extraits)

« La démarche de privatisation de l'Office National des Forêts, et l'industrialisation croissante qui l'accompagne doivent être reconsidérées au regard des multiples enjeux des forêts pour la société d'aujourd'hui (climat, biodiversité, emploi et économie). La notion de bien commun impose par ailleurs que la société civile prenne part aux décisions forestières, et dispose d'un droit de regard sur la gestion des forêts publiques qu'elle reçoit en héritage et doit transmettre à ses enfants. »

« Mobilisé-es, vigilant-es et uni-es, nous entendons nous rencontrer régulièrement pour débattre des orientations cruciales de la politique forestière, élargir et amplifier la dynamique enclenchée ce jour ».

Finances publiques : agir pour une DGFIP solidaire

La Direction Générale des Finances Publiques a perdu en 15 ans 40 000 emplois, dont 2130 cette année. Cette dégradation constante des moyens en emplois, couplée avec CAP 22, une législation de plus en plus complexe, à l'absorption de missions nouvelles, conduit à un malaise sans précédent.

L'exaspération des agentes et des agents est clairement perceptible. Néanmoins, elle ne s'est pas encore traduite par un mouvement massif. Mais **ce calme n'est qu'apparent ! Sur le terrain, des actions se déroulent**, à chaque fois que l'administration dépasse l'acceptable, amenant cette dernière à tempérer localement ses décisions.

La publication par la Cour des Comptes d'un rapport jugé à charge par notre organisation syndicale, a conduit à une action militante en direction de celle-ci et des chambres régionales des comptes. Dans la période, la diversification des modes d'actions est essentielle comme il l'est de s'inscrire plus largement dans le débat public. Ainsi, **Solidaires Finances Publiques s'exprimera le 21 novembre à l'occasion du salon des maires**. Nous entendons y mettre en avant la nécessité de penser autrement la dépense publique locale et nationale, de penser autrement la fiscalité locale (cf le dossier de presse « [fiscalité locale dans la tourmente](#) »).

Deux autres rendez-vous vont rythmer l'actualité de la DGFIP. Le premier concerne le CTR emplois consacré à la déclinaison des suppressions d'emplois. Solidaires Finances Publiques utilisera cette période de décembre pour mobiliser et **construire le rapport de forces** attendu pour contrer cette spirale infernale de toujours moins de moyens pour les services publics. Le second, concerne le Prélèvement à la Source qui va conduire dès janvier à des ajustements managériaux inacceptables pour les agent-es (pressions sur les congés, ...) et engendrer son cortège de difficultés techniques. Face à des réformes et des orientations funestes tant pour les agent-es que pour tous les citoyens et citoyennes, Solidaires Finances Publiques, appelle à amplifier le rapport de forces. Pour couvrir toute initiative, **un préavis de grève va être déposé du 7 décembre 2018 au 31 mars 2019**.

Guyane : grève victorieuse dans l'éducation

Après 5 jours de grève et de blocage du rectorat, les membres de l'intersyndicale, UNSA-EDUCATION, FSU, SGEN-CFDT, SNETAA-FO Guyane, STEG-UTG et SUD EDUCATION, ont obtenu satisfaction le 16 novembre sur la base des revendications qui ont motivé ce **mouvement, initialement impulsé au niveau national, mais relayé ensuite par de forts enjeux locaux**. Les points évoqués dans la plate-forme de revendications, dont certains reprennent les accords de Guyane, sont acceptés :

- ◆ Rentrée 2019 : 186 postes dans le premier degré et 69 dans le secondaire (demande du Recteur auprès du ministère).
- ◆ Demande de 25 postes administratifs (engagement du Recteur auprès du ministère).
- ◆ Remontée des réels besoins humains pour le recrutement de psychologues, d'assistants sociaux, d'infirmiers.
- ◆ Résorption des emplois précaires en favorisant la formation et les conditions d'accès aux concours.
- ◆ Mise en place d'un suivi régulier concernant la gestion des non-titulaires.
- ◆ Déploiement et redynamisation des comités d'hygiène et de sécurité dans les établissements administratifs et scolaires
- ◆ Mise en place de groupes consultatifs de travail sur les thèmes retenus : affectation et formation des personnels, évaluation et progression de carrière et recalibrage des besoins en fonction des retards constatés à l'échelle du territoire guyanais.
- ◆ Abrogation de la circulaire concernant les sorties scolaires avec effet immédiat. Cette directive obligeait les personnels de l'éducation nationale à demander les papiers d'identité et cartes de séjour aux élèves.

En outre, aucune retenue sur le salaire ne sera effectuée pour les grévistes et aucune poursuite judiciaire ne sera intentée à l'encontre des acteurs et actrices du mouvement.

Cette victoire est à mettre au compte du travail collaboratif privilégié au sein de l'intersyndicale. Toutes les organisations présentes ont œuvré pour faire aboutir des revendications légitimes ayant pour objectifs : l'amélioration des conditions de travail des personnels, de scolarisation des jeunes accueillis et la réussite de toute la jeunesse de Guyane. L'unité dans la lutte a porté ses fruits et l'intersyndicale veillera à ce que le suivi des engagements pris soit effectif.

La Poste 92 : toujours en grève

Les postier-es du 92 en grève depuis 8 mois font appel à vous ! **Au bout de 8 mois de paies à 0 euros, nous nous retrouvons dans une situation financière particulièrement difficile**. Une partie des grévistes n'a pas touché de versement de la caisse de grève depuis août dernier. La Poste a même privé les grévistes de leurs congés et de leur droit à bénéficier de leur Mutuelle.

Vous pouvez donner **en ligne** : <https://www.lepotcommun.fr/pot/kgmfkl66> ou envoyer vos chèques à SUD Poste 92, 51 rue Jean Bonal 92250 La Garenne-Colombe, Chèques à l'ordre de SUD Poste 92, mention « solidarité grévistes au dos »

Pôle emploi : en grève le 20 novembre

Après la suppression de 297 Equivalents Temps Plein Travaillés et de 1400 contrats aidés en 2018, de nouvelles suppressions de postes sont annoncées à Pôle Emploi en 2019. En effet, le Projet de Loi de Finances 2019 prévoit la suppression de près de 800 Equivalents Temps Plein pour notre Etablissement. **De telles suppressions de postes ne pourront pas se faire sans dégrader le service rendu aux demandeur-euses d'emplois et aux employeurs**, on le voit déjà la baisse du nombre d'agent-es en charge de l'indemnisation ainsi qu'avec les portefeuilles de demandeurs d'emploi qui continuent d'exploser. **De telles suppressions de postes ne pourront pas se faire sans dégrader encore plus les conditions de travail du personnel de Pôle Emploi.**

A la veille du vote par les député-es du Projet de loi de finances 2019 et de l'ouverture des négociations concernant la convention tripartite, la mobilisation des personnels de Pôle emploi est indispensable pour peser sur les décisions. C'est pourquoi les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, SNAP, SNU, SUD et UNSA appelaient l'ensemble des agents de Pôle emploi à se mettre en **grève le 20 novembre afin de s'opposer aux suppressions de postes et à l'étatisation du régime d'assurance chômage.**

30 novembre et 1^{er} décembre : contre le racisme

« En France, le vendredi 30 novembre prochain, le Collectif Rosa Parks appelle toutes les victimes du racisme, toutes et tous celles et ceux qui n'en peuvent plus du racisme et des politiques néolibérales, à disparaître, notamment des lieux de travail. Et à réapparaître en manifestant le lendemain, samedi 1er décembre.

Syndicalistes, nous sommes fermement convaincu-es qu'une injustice faite à l'un ou l'une d'entre nous est une injustice faite à toutes et tous. Quelle que soit sa couleur de peau. Quelles que soient ses origines ou sa religion, réelles ou supposées telles.

C'est cette conviction, aux sources de notre engagement, qui fait que **notre combat contre l'exploitation capitaliste va nécessairement de pair avec celui contre tous les actes racistes, contre les stigmatisations et discriminations, contre un système global d'inégalités racistes.** L'un ne va pas sans l'autre. Ces combats doivent s'articuler pour se renforcer mutuellement.

Nous soutenons donc pleinement l'appel du Collectif Rosa Parks.

Nous sommes aux côtés de toutes celles et tous ceux qui, dans le monde du travail ou en dehors, sont opprimé-es, dominé-es, discriminé-es, du fait de leur couleur de peau, de leur patronyme, de leur supposées origines ou croyances religieuses.

Nous sommes aux côtés des migrant-es, réfugié-es et exilé-es cibles de législations racistes et des groupuscules identitaires de plus en plus décomplexés.

Nous sommes aux côtés des victimes de crimes et de violences policières, de leurs familles marquées dans leur chair par un racisme institutionnel, symptôme d'un passé colonial qui ne passe pas.

Nous sommes aux côtés de nos camarades travailleuses et travailleurs sans-papiers, de leurs grèves pour leurs droits et leur dignité.

Nous savons que le racisme frappe dans nos entreprises, nos ateliers, nos chantiers, nos services, nos administrations, dans le droit à l'emploi, qu'il produit des inégalités dans la répartition des tâches et des emplois et dans les déroulements de carrière. C'est dorénavant largement reconnu par plusieurs rapports ministériels ou du Défenseur des droits. Et pourtant rien ne bouge.

Le racisme précarise, il assigne, il humilie, il discrimine, il divise et affaiblit nos luttes.

Nous sommes persuadé-es que le combat syndical est aussi un combat contre le racisme, parce que le racisme est profondément social, parce qu'il se manifeste quotidiennement au travail pour des millions de travailleuses et de travailleurs.

Nos organisations syndicales peuvent et doivent donc faire plus et mieux pour intégrer pleinement le combat antiraciste, contre toutes les manifestations du racisme sur nos lieux de travail. Et pour cela nous devons nous en donner les moyens et les outils, ce qui veut dire aussi permettre aux premières et premiers concerné-es de s'organiser et lutter en leur nom propre, sur leurs propres revendications.

Nous appelons toutes et tous les syndiqué-es, toutes et tous les salarié-es qui se reconnaissent dans cette démarche à rejoindre les initiatives proposées par le collectif Rosa Parks les 30 novembre et 1er décembre prochain (voir sur rosaparks.webflow.io).

Nous souhaitons que de telles questions soient mises en débat au sein des structures syndicales à tous les niveaux. Tout simplement parce que **notre syndicalisme se doit de prendre part à tous les combats pour l'égalité** ».

Cette tribune de syndicalistes a été signée par des militant-es de Solidaires, de la CGT et de la FSU notamment. Un préavis de grève déposé par Solidaires permet aux agent-es de la Fonction publique de participer à cette mobilisation.

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/-Mobilisations-et-actualites->